

Le requin-bouledogue est accusé d'avoir perpétré quelque vingt attaques depuis 2011 – dont six mortelles –, sur la côte ouest de l'île de La Réunion.



# L'ASSASSIN HABITE AU FOND DE L'EAU

**Les attaques de requins continuent à La Réunion.** Si le coupable est connu, on cherche encore le mobile. Enquête en eaux troubles.

PAR MATTHIEU DELACHALERY INFOGRAPHIE ASK MEDIA

L'ennemi numéro 1 a encore sévi. Sa dernière victime : un moniteur de surf de 51 ans attaqué et mordu au mollet et au poignet, le 22 juillet dernier, au large de la plage de Saint-Leu, l'un des spots les plus prisés de l'île par les surfeurs... et les requins-bouledogues, véritables tueurs en série des aires de baignade. Cette attaque – il y en a eu vingt, dont six mortelles, depuis 2011 – a relancé la polémique sur le « risque requin » à La Réunion. « Un climat de psychose a envahi l'île depuis trois ans, constate Jean-François Nativel, fondateur de l'association Océan prévention Réunion. Il n'y a quasiment

plus personne dans l'eau et les vacanciers désertent l'île (- 5,3% en 2012 et - 6,8% en 2013, NDLR). » Il s'inquiète : « Les écoles de surf et les commerces ferment les uns après les autres. Des jeunes font le mur, dans le dos de leurs parents, pour aller surfer, malgré le risque. À l'école, les enfants dessinent des vagues avec des taches de sang. Il faut agir, arrêter ce massacre ! Sinon, l'île risque de mourir ! »

En février dernier, le préfet de La Réunion, Jean-Luc Marx, a décidé sans surprise de prolonger jusqu'au 15 septembre prochain l'interdiction de baignade et de certaines activités nautiques jusqu'à 300 mètres du littoral, à l'exception des lagons – la barrière de corail empêche le passage des grands squales – et des zones surveillées. Une mesure préventive qui est, selon lui, loin d'être respectée : « Le dernier accident a eu lieu dans une zone interdite. À la montagne, lorsque l'on fait du hors-piste, on risque sa vie. Dans la mer, c'est la même chose. »

## PROGRAMME CHARC: REQUINS SUR ÉCOUTE



Lancé en juin 2012, le programme Charc (Connaissances de l'écologie et de l'habitat de deux espèces de requins côtiers sur la côte ouest de La Réunion) a pour objectif de comprendre la recrudescence des requins au large de l'île. Les scientifiques ont placé des balises acoustiques sur 85 squales : 42 bouledogues et 43 tigres. « Cela permet d'observer les déplacements des requins et les zones qu'ils fréquentent », précise Marc Soria, biologiste marin. Les premiers résultats ont montré un déséquilibre de l'écosystème marin au large de la côte ouest de l'île.

## Deux suspects identifiés

Face à la colère des habitants de l'île, les autorités ont mandaté fin 2011 une équipe d'experts de l'Institut de recherche et de développement (IRD) dans le cadre d'un programme baptisé Charc (lire ci-contre). Le but : étudier les habitudes des requins-tigres et des requins-bouledogues et tenter de percer le mystère de la multiplication des attaques de squales dans cette zone. Le réalisateur Rémy Tezier a filmé pendant un an les travaux de cette équipe. Dans ●●●



**“ D’un coup, j’ai senti ma jambe se disloquer ”**

**Eric Dargent, 36 ans, a été victime d’une attaque le 19 février 2011 à La Réunion. Il a dû être amputé de la jambe gauche.**

**Pouvez-vous nous raconter votre corps-à-corps avec le requin ?**

Le 19 février 2011, à 18 heures. Je surfais au large de la plage des Roches Noires, près du port de Saint-Gilles. Ma femme et mes enfants mangeaient une glace sur la plage. J’étais assis sur ma planche quand, soudain, j’ai senti un choc violent, comme si mon pied avait percuté un rocher. C’est là que j’ai vu le requin, la mâchoire grande ouverte, et ce regard noir. Le squala a essayé de m’attirer au fond de l’eau, en tirant sur mon mollet gauche. J’ai tapé sur son museau de toutes mes forces pour me dégager. C’était comme frapper dans une dalle de béton. D’un coup, j’ai senti ma jambe se disloquer. J’ai nagé pour me mettre à l’abri, près de la barrière de corail. En arrivant, j’ai vu qu’il ne restait plus que des lambeaux de chair. Un surfeur et un bodyboarder, venus à mon secours, m’ont posé un garrot. Sans eux, je serais mort...

**Comment ont réagi les autorités à l’époque ?**

J’en veux encore aux autorités. Aucune enquête n’a été ouverte. Personne n’est venu me voir, ne serait-ce que pour évaluer les facteurs de risque au moment de l’attaque. Tout le monde disait que c’était la faute des surfeurs, qu’ils ne respectaient pas les mesures de sécurité. L’Etat avait trouvé son bouc émissaire. Aujourd’hui, quand on voit le nombre d’attaques qui ont suivi, on se dit qu’il y a de quoi avoir des regrets.

**Comment votre quotidien est-il rythmé aujourd’hui ?**

Une fois qu’on a goûté au surf, on ne peut plus s’en passer. Je me suis toujours battu pour surfer de nouveau, surmonter le handicap. Peu de temps après l’attaque, j’ai fondé une association\* pour faire découvrir la magie du surf à des personnes handicapées. Pour moi, c’est une double revanche.

\*www.associationsurfeureric.com

**La psychose**

Mobilisation de surfeurs et de pêcheurs, en juillet 2012..



Olivier, un surfeur de 34 ans, a été attaqué par un requin en 2010.



Jean-Luc Marx, préfet de La Réunion, a interdit la baignade.

●●● *Attaques de requins à La Réunion: L'enquête*, passionnant documentaire diffusé le 19 août sur Arte, les scientifiques se sont spécialement intéressés à deux requins-bouledogues de 3 mètres. De dangereux suspects baptisés Fanny et Estelle.

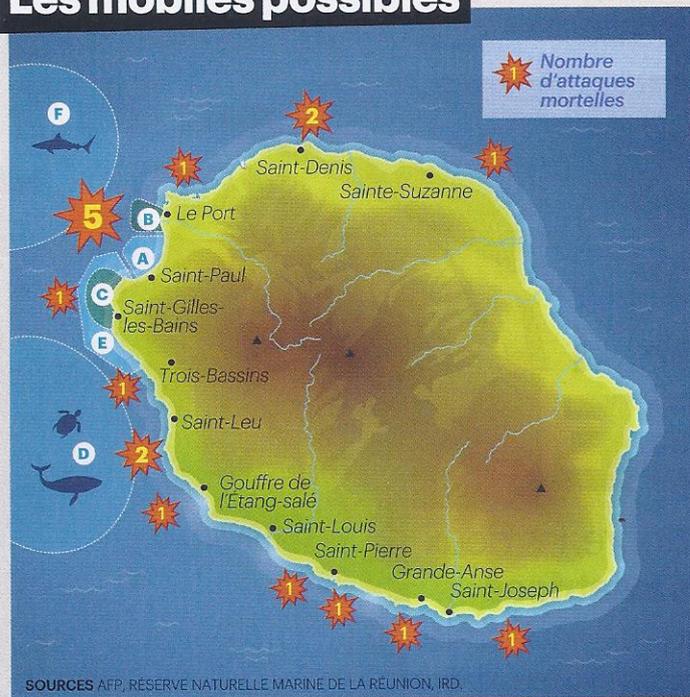
« L’expertise des planches de surf des victimes a montré que le bouledogue est à l’origine de la plupart des attaques, explique le biologiste marin Marc Soria, coordinateur de Charc. Le bouledogue perfore avec sa mâchoire inférieure et cisaille avec celle du dessus. » Spécialiste des eaux troubles, il se déplace à l’odorat. Son mode opératoire ? « Il reste tapi au fond de l’eau, avant de lancer une attaque foudroyante à la verticale en direction de sa proie », souligne le biologiste.

D’après les observations de l’IRD, Fanny et Estelle rôdent au large de La Réunion durant la période de l’hiver austral (de mai à octobre). « Elles nous intriguent, reconnaît Marc Soria. Elles se déplacent seules, mais empruntent le même chemin, à deux semaines d’intervalle. Cette présence saisonnière alimente la théorie selon laquelle l’île serait un lieu de reproduction pour les squala. Elles sont attirées par quelque chose, reste à savoir quoi. » Et, selon lui, il faudra du temps pour apporter des réponses.

Si des hypothèses émergent, le mobile du crime reste inexpliqué. Après avoir éliminé la piste de la ferme aquacole, vient celle de la station d’épuration, située dans la baie de Saint-Paul. « De par sa vétusté,

PHOTOS © DAVID CHANE/QUOTIDIEN DE LA REUNION/MAX PPP, PIERRE MARCHAL/ANAKOPRESS/STARFACE.

# Les mobiles possibles



**A** Accusée d'attirer les requins, la ferme aquacole de la baie de Saint-Paul a fermé au début de l'année. **B** Un arrêté a été pris pour interdire le rejet des déchets de poissons dans le port de Saint-Gilles. Les pêcheurs continuent malgré tout.

**C** La station d'épuration située dans la baie de Saint-Paul rejette de l'eau douce dont l'odeur est appréciée des requins. **D** L'île de La Réunion est un des lieux de reproduction pour les baleines et les tortues d'eau, dont les requins raffolent.

**E** La dégradation de l'écosystème marin, liée à la pollution et à l'activité humaine, entraînerait une détresse alimentaire chez les requins. **F** Les requins-bouledogues se reproduisent entre mai et octobre, période où ils sont plus agressifs.

elle dégage une odeur attractive pour les requins-bouledogues et rejette de l'eau douce, ce qui a pour effet de rendre l'eau saumâtre et de les attirer aussi. »

## La colère des pêcheurs

Un autre mobile est à l'étude : les animaux seraient affamés et auraient développé un comportement déviant. « L'homme n'est pas une proie pour le bouledogue, souligne Marc Soria. Mais, depuis dix ans, on observe une diminution du nombre de poissons. » Pour ralentir le processus, une réserve naturelle marine a été créée en 2007, sur 3 500 hectares, le long de la côte ouest de l'île. « Les pêcheurs et les surfeurs traitent les scientifiques d'assassins. Ils pensent que nous faisons de la rétention d'informations pour protéger les requins... », regrette Pascale Chabanet, de l'IRD. Les pêcheurs, eux, mettent en cause la réserve naturelle maritime, qu'ils soupçonnent d'être le

« garde-manger » des squales. Selon eux, il faut relancer la pêche aux requins à des fins alimentaires – interdite depuis 1999 en raison du risque liée à la ciguatera, une toxine extrêmement dangereuse pour l'homme. Face à la multiplication des drames, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre pour prévenir les attaques. Expérimentée en baie de Saint-Paul, la technique de la « drumline » consiste à capturer des requins dans le but d'évaluer leur population. Depuis 2012, les autorités testent un dispositif inédit : la technique des « vigies requins ». Une opération risquée, qui consiste à envoyer des plongeurs munis de poissons morts afin de détourner les squales des plages. De surcroît, récemment, des caméras sous-marines ont été installées pour surveiller la zone. Malgré tout, faute de réponses sur les raisons des attaques de requins, les touristes continuent de fuir La Réunion. Il faudra du temps pour redorer l'image de l'île. ●

PHOTOS © VALÉRIE KOCH/DEMOTIX/CORBIS, TEC-TEC PRODUCTION, STARFACE, DR HENDRIK SALVIGNET

arte

ATTAQUES DE REQUINS  
À LA RÉUNION : L'ENQUÊTE

UN DOCUMENTAIRE DE REMY TEZIER MARDI 19 AOÛT 2014 À 20.50

EN PARTENARIAT  
AVEC

Le Parisien  
**MAGAZINE**

Aujourd'hui  
**MAGAZINE**